

**Fondation Mohammed VI**  
de Promotion des Oeuvres Sociales de l'Education-Formation

**DECISION N° 3120/19 DU 14 NOV 2019**  
**PORTANT RECRUTEMENT DES INGENIEURS, TECHNICIENS ET AGENT**  
**ADMINISTRATIF**  
**(SESSION NOVEMBRE 2019)**

**Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation**

- Vu** la loi n° 73-00 promulguée par le Dahir n°1-01-197 du 11 jourmada I 1422 (1<sup>er</sup> août 2001) portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education - Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi n° 09-05 et notamment son article 21 ;
- Vu** le Statut régissant le Personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation ;
- Vu** la circulaire du Chef du Gouvernement n°24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu** la décision relative aux conditions et procédures de recrutement des Cadres et Agents de la Fondation en datée du 02/01/2013 ;
- Vu** la loi cadre annexée au budget de la Fondation au titre de l'année 2019 ;
- Vu** les nécessités de service.

**\*\* DECIDE CE QUI SUIIT \*\***

**Article premier :**

La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation organise, pour renforcer son effectif à Rabat, un concours pour le recrutement de sept (7) cadres principaux et sept (7) agents de maîtrise principale, détaillés dans le tableau ci-après :

Grade	Désignation (1)	Nombre des postes	Nombre minimum d'années d'expérience (2)	Domaine d'expérience professionnelle	Diplôme (3)	Référence du poste
CADRE PRINCIPAL	Ingénieur Chef de projets travaux	2	3	Le domaine de la construction (de préférence dans le suivi des travaux TCE et la gestion des opérations de construction) dans une administration ou un établissement Public ou Privé	(Bac+5) diplôme d'ingénieur d'état en génie civil option : bâtiments (et/ou) ponts et chaussées de grandes écoles d'ingénieurs ou équivalent	Ing.trav.11/19
	Ingénieur Chef de projets études	3	3	Le domaine de la construction (de préférence dans les études techniques des projets) dans une administration ou un établissement Public ou Privé	(Bac+5) diplôme d'ingénieur d'état en génie civil option : bâtiments (et/ou) ponts et chaussées de grandes écoles d'ingénieurs ou équivalent	Ing.etu.11/19
	Ingénieur Chef de projets fluides	1	5	Le domaine des études et suivi des travaux du lot fluide dans une administration ou un établissement Public ou Privé	(Bac+5) diplôme d'ingénieur d'état spécialisé en génie énergétique ou génie mécanique de grandes écoles d'ingénieurs ou équivalent	Ing.flui.11/19

Grade	Désignation (1)	Nombre des postes	Nombre minimum d'années d'expérience (2)	Domaine d'expérience professionnelle	Diplôme (3)	Référence du poste
CADRE PRINCIPAL	Ingénieur Chef de projet électricité	1	3	Le domaine des études et de suivi des travaux d'électricité dans une administration ou un établissement Public ou Privé	(Bac+5) diplôme d'ingénieur d'état en génie électrique, électronique ou électromécanique de grandes écoles d'ingénieurs ou équivalent	Ing.elec.11/19
AGENT DE MAITRISE PRINCIPALE	Technicien en bâtiments	5	3	Construction des bâtiments dans une administration ou un établissement Public ou Privé	(Bac+2) diplôme de technicien dans les spécialités de technicien en dessin de bâtiments ou technicien conducteur (travaux publics) ou conducteur (gros œuvre) ou autres spécialités en relation avec le domaine des constructions des bâtiments	Tech.11/19
	Assistant (e) de Direction	1	Souhaitable	Expérience dans le domaine serait un atout	(Bac+2) diplôme de l'ISTA, BTS, DUT etc, ou technicien spécialisé	Assi.11/19
	Technicien son et radio	1	Souhaitable	Expérience dans le domaine serait un atout	(Bac+2) diplôme de l'ISTA, BTS ou DUT en audiovisuel, option son, image, exploitation ou diplôme équivalent	Tech radio/11.19

(1) Les profils et les postes sont détaillés en annexes.

(2) Cumul des expériences professionnelles mentionnées dans les attestations de travail jointes au dossier de candidature (les attestations de stage ne sont pas prise en considération).

(3) Diplôme délivré par un établissement public marocain ou validé par une attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

**Article 2 :** Le concours est ouvert aux candidats :

- De nationalité marocaine,
- Agés de plus de 18 ans et de moins de 45 ans à la date du concours,
- Qui remplissent les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions objet du concours,
- Qui répondent aux profils et conditions détaillés aux tableaux joints en annexe.

**Article 3 :** Le candidat ne peut postuler que pour le poste pour lequel il possède les qualifications requises telles que précisées dans les tableaux en annexe (le diplôme, l'expérience, les compétences...etc.), les candidatures pour deux ou plusieurs postes différents seront écartées.

Le dossier de candidature (mis en entier dans une enveloppe) doit être déposé au bureau d'ordre de la Fondation ou envoyé par poste (cachet de la poste fait foi) sous pli fermé. Toute candidature parvenue à la Fondation par un autre canal sera considérée comme nulle et non avenue.

Le candidat doit obligatoirement mentionner sur le pli en question ses noms et prénom, son adresse complète, son numéro de téléphone, son adresse email, ainsi que la désignation et la référence du poste (précisées au tableau ci-dessus) pour lequel il a postulé.

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1. Une demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae avec photo d'identité,
2. Une photo d'identité récente,
3. Une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité,
4. Une copie certifiée conforme du diplôme de baccalauréat,
5. Une copie certifiée conforme du diplôme exigé pour le poste en question,
6. Une copie certifiée conforme du document justifiant l'équivalence pour les diplômes non délivrés par les établissements publics et/ou universitaires marocains,
7. Des originaux ou copies certifiées conformes des attestations de travail ou de stage dûment signées et cachetées par l'organisme employeur, justifiant les expériences professionnelles requises (l'attestation doit préciser le domaine et la durée d'expérience).

**N.B :** Tout dossier de candidature ne comprenant pas l'une des pièces susmentionnées sera systématiquement écarté.

- La date limite de réception des candidatures est le .....**02.DEC.2019**.....à 16 heures. Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable. La date du bureau d'ordre ou la date de la poste fait foi de la date réelle d'arrivée.
- La liste des candidats retenus pour passer les épreuves écrites sera publiée sur les sites internet [www.fm6-education.ma](http://www.fm6-education.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), lesdits candidats recevront également une convocation par email qui précisera l'heure, la date et le lieu du concours.
- Le jour du concours, tous les candidats, convoqués doivent être munis de leurs cartes d'identité nationale et de leur convocation.

**Article 4 :** Les candidats répondant aux critères requis du concours auront à passer les épreuves suivantes :

**Phase 1 : Epreuves écrites dont les modalités sont définies comme suit :**

Epreuves	Note	Durée	Coefficient
Examen écrit de culture générale	/20	2 heures	2
Examen écrit lié au poste à pourvoir	/20	3 heures	3

Est considérée éliminatoire toute note inférieure ou égale à 08/20.

**Phase 2 : Epreuve orale**

Sont admis à cette phase uniquement les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 et n'ayant obtenu aucune note éliminatoire aux épreuves écrites. Les modalités de cette épreuve orale (Entretien) sont définies comme suit :

Epreuve orale	Note	Durée	Coefficient
Entretien avec le jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au poste demandé	/20	15 à 30 minutes	3

**N.B :** La liste des candidats retenus pour passer l'épreuve orale sera publiée sur les sites internet [www.fm6-education.ma](http://www.fm6-education.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), lesdits candidats recevront également une convocation par email qui précisera l'heure, la date et le lieu de l'entretien.

**Article 5 :** Les résultats définitifs ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet [www.fm6-education.ma](http://www.fm6-education.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

- Tout candidat déclaré retenu recevra une convocation par lettre recommandée l'invitant à prendre attache avec le service concerné de la Fondation dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans la dite convocation.
- Le candidat retenu qui ne se présente pas à la Fondation dans le délai précisé par la convocation ou qui n'accepte pas son affectation, sera remplacé après en avoir été informé par écrit, par un autre candidat parmi les candidats classés par ordre de mérite dans la liste d'attente.
- En plus des documents cités plus haut, tout candidat retenu sera tenu de compléter son dossier administratif de recrutement conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, faute de quoi, il sera remplacé dans les mêmes conditions indiquées à l'alinéa ci-dessus.

Rabat, le : .....**14 NOV 2019**.....



**Le Président**

**Youssef EL BAKKALI**